

COMMUNE DE LA TABLE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 23 OCTOBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le 23 octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de LA TABLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François CLARAZ.

Etaient présents : Jean-François CLARAZ, Jean CAILLET, Clément JACQUEMMOZ, Chantal PERRAZ, Claudine PERRIN, Michèle ROYBON, Bernard THIABAUD, Michel FORAY

Absent : Bernard THOMAS

Secrétaire de séance : Michèle ROYBON.

Le Maire propose à l'assemblée, qui approuve à l'unanimité l'ajout des 2 points suivants :

- Décision modificative sur le budget de l'eau
- Motion relative à l'ouverture à la privatisation des concessions des centrales électriques EDF

1 - Approbation du compte-rendu de la réunion du 14 septembre 2018 (2018_10_01):

Il est approuvé à l'unanimité.

2 - Approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes Cœur de Savoie (2018_10_02)

Le Maire présente les modifications portant sur le périmètre de la compétence assainissement après publication de la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en oeuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes, dite « loi Ferrand » ; Cette loi modifie l'article L5214-16 du CGCT concernant la compétence optionnelle « assainissement », qui devient « assainissement des eaux usées » ; Ainsi les eaux pluviales urbaines, dont le contour reste très vague et très associé à la voirie, devient une compétence facultative. La modification des statuts a donc pour objet de rendre la compétence « eaux pluviales urbaines » aux communes.

Les nouveaux statuts de la Communauté de Communes Cœur de Savoie sont approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

3 - Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) (2018_10_03)

Après rappel des modalités des transferts de charges au titre des compétences : zones d'activités économiques, accueil périscolaire du mercredi, maison du service au public, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et eaux pluviales urbaines.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport de la CLECT.

4- Approbation des attributions de compensation (2018_10_04)

Le Maire indique que la CLECT ayant évalué le 11 septembre 2018 les charges liées au transfert des 5 compétences (cf S3) ; le Conseil Communautaire a délibéré le 20 septembre 2018 pour retenir le principe de la révision « libre » des attributions de compensation. En conséquence, le montant de l'attribution servie à la commune de La Table demeure inchangé (28 606 €).

Le Conseil Municipal approuve la procédure et le montant attribué.

5- Décision modificative n° 1 du budget eau-assainissement 2018 (2018_10_05)

Afin de permettre le recouvrement d'une facture d'eau de 2016 (dans le cadre d'une succession, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve la modification suivante :

- 200 € sur l'article D.628 (chapitre 011 charges à caractère général)
- + 200 € sur l'article D.673 (chapitre D67 charges exceptionnelles)

6- Motion contre le transfert à Chambéry, de la mission d'accueil fiscal de proximité et de recouvrement du centre de finances publiques de La Rochette (2018_10_06)

La Direction Départementale des finances publiques vient de confirmer aux organisations syndicales le maintien du transfert de la mission d'accueil fiscal de proximité et de recouvrement des impôts aux services des impôts des particuliers de St Jean de Maurienne (pour les TP actuelles de Modane et St Michel de Maurienne), Chambéry (pour la TP actuelle de La Rochette) et Albertville (pour la TP actuelle d'Ugine). Ceci préfigure la fermeture des trésoreries spécialisées de Modane, St Michel, La Rochette et Ugine à relativement court terme.

Le conseil Municipal approuve (7 voix pour et 1 contre) la motion de maintien du service public de La Rochette en pleine compétence avec les missions d'accueil fiscal de proximité et de recouvrement des impôts. Celle-ci sera transmise à Monsieur Le Préfet et à la DDFIP.

7- Motion contre l'ouverture à la privatisation des concessions hydroélectriques (2018_10_07)

Le gouvernement a annoncé par la voix du Ministre d'Etat en charge de la transition écologique et solidaire la relance du dossier sur l'ouverture des concessions des centrales hydroélectriques à la concurrence. Cette démarche, qui remet en cause la gestion d'équipements structurants et stratégiques par l'établissement public à caractère industriel et commercial EDF, semble être un 1^{er} pas vers la privatisation de la production hydraulique.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité la motion pour marquer leur opposition à cette démarche.

8- Projet de construction d'un four à pains (2018_10_08)

En vue de renforcer le lien social sur la commune de La Table, l'Association LULLIE a le projet de la construction d'un four à pains sur la parcelle communale B 454 au sud de l'église), en mobilisant un maximum de bénévoles pour sa réalisation.

Le Conseil Municipal approuve ce projet à l'unanimité et charge le Maire de toutes les démarches administratives (urbanisme notamment)

12 - QUESTIONS DIVERSES :

Point sur les procédures en cours

- Eglise - Un protocole d'accord transactionnel est actuellement proposé aux parties adverses.
- Affaire LE DEFAY : procédure aïsançe de voirie relancée par mise en demeure défendeur émanant du Tribunal Administratif de Grenoble
- Succession ALBERTO : Le dossier géré par Me FERON a été transféré à Me MOREAU sis à Grenoble. Une rencontre doit avoir lieu prochainement avec ce notaire

Etude sur projet de maillage du réseau d'eau de la commune avec celui du Syndicat de la Rochette. Une rencontre a eu lieu sur sites pour envisager 3 hypothèses :

- Pont de LA PROVENCHERE (à l'intersection des réseaux)
- liaisons à partir des BERTHOLLETS vers L'ETRAZ par la D24 ou LA PROVENCHERE par le chemin de la Combe

Voirie communale

Suite à des réclamations de riverains, concernant l'impasse du Codra aux VEROLLETS, il est envisagé de reprofiler ce chemin rural jusqu'au ruisseau du Gollet du Mort.

Vente de coupe de bois : le marché persiste dans la morosité

TRAVAUX :

- Cimetière : 1^{ère} tranche crépi du mur achevé. 2^{ème} tranche au printemps 2019.
- Fuite sur réseau d'eau potable à LA PROVENCHERE : réparation effectuée par l'entreprise ROLLAND TP
- Réparations par l'employé communal de la conduite alimentant les bassins de LA PROVENCHERE

MANIFESTATIONS :

11 NOVEMBRE 2018

Rassemblement à 10h45 devant le monument aux morts. Cérémonie du centenaire avec la participation de l'école du Bourget en Huile. Cocktail à l'issue **VENEZ NOMBREUX**

17 NOVEMBRE 2018

-Conférence sur les monuments aux morts en Savoie par Mme ESTADES organisée par l'Association LULLIE - Salle des fêtes de La Table à 15h

- « Le Bal des Célibataires » par le « Théâtre sous la Dent » proposé par les 4 communes de la Vallée des Huiles : Le Pontet, Le Bourget en Huile, Le Verneil et La Table - Salle des fêtes « Le Verney » au Bourget à 20h

Le prochain conseil est prévu le vendredi 23 novembre 2018 à 19h30.

La séance est levée à 22h30.

Le Maire,
Jean-François CLARAZ

